D'PASS - ACTION N°18

Les parents à l'École

Pilotes

Monsieur BARAUD Vincent, coordonateur REP/REP+ et Monsieur ARMONGON Andy, médiateur scolaire itinérant.

Priorités

- Nationale: Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
- Académique : Agir sur les pratiques pédagogiques pour faire réussir tous les élèves
- D'Pass : Amélioration du climat scolaire

Constats

De nombreux parents d'élèves de l'Ecole sont d'origine étrangère, ne maîtrisent pas toujours bien la langue française, ont eu une mauvaise expérience de l'Ecole et certains n'ont jamais fréquenté l'Ecole française. Néanmoins, ils attendent que l'Ecole contribue à la promotion sociale de leur enfant et lui font confiance bien qu'ils soient confrontés à un environnement qu'ils connaissent peu ou mal et dont ils ne maîtrisent pas tous les « codes ». L'Ecole doit de se demander quelle responsabilité elle porte dans cette situation, et ce qui peut contribuer à l'améliorer.

Objectifs

- Organiser des évènements ponctuels dédiés à la parentalité.
- 2. Accompagner les parents dans leur rôle et soutenir leur implication :
 - en rendant plus compréhensibles le sens et les enjeux de la scolarité;
 - en explicitant le fonctionnement de l'institution scolaire et ses attentes vis-à-vis des parents, membres de la communauté éducative ;
 - en favorisant leur participation à la vie de l'Ecole.
- Favoriser la réussite scolaire et globale de l'élève / enfant, de manière directe par la mise en place de divers projets pédagogiques, de manière indirecte par l'impact positif des actions de coéducation.
- 4. Considérer les parents comme partenaires à part entière et acteurs privilégiés de la réussite des élèves, en acceptant le dialogue sur les pratiques, mais sans « négocier » au niveau de la pédagogie ni «désacraliser » l'Ecole.
- 5. Mettre en synergie l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire (réseau / quartier) dans le but de favoriser l'Ecole de la réussite et améliorer le climat scolaire.







Indicateurs de réussite

) <u>Indicateurs relatifs à l'objectif « favoriser la maîtrise de la langue française »</u> :

- Nombre de lecteur à l'entrée en 6ème
- Taux de réussite aux évaluations GS, CP, CE2, DNB
- 2) <u>Indicateurs relatifs à l'objectif général « ouvrir l'école aux parents</u> ». Taux de participation :
 - Opération « classe ouverte en activité »
 - Opération « études ouvertes »
 - Dispositif « Mallette des Parents CP »
 - Conseil d'Ecole
 - Réunion de rentrée
 - Remise de livrets
 - Réunion de présentation collège
 - Réunion de présentation de la SEGPA
 - Réunion de présentation des classes de découverte
 - Nombre d'accompagnateurs participant aux sorties.
 - Taux de fréquentation de l'« espace parents ».
 - Nombre de votants aux élections des représentants des parents d'élèves.

3) Indicateurs relatifs à l'équipe porteuse du projet :

- > Taux de participation des classes (et donc des enseignants) à ce projet
- Nombre de réunions de régulation dédiées à ce projet et fréquence de celles-ci
- Nombre d'heures d'échanges de «service » (temps scolaire et/ou périscolaire) : valorisation des compétences respectives
- Nombre de réunions inter-degrés (renforcer les continuités maternelle/élémentaire/collège : « l'Ecole du socle »)

4) Indicateurs relatifs aux relations partenariales:

Nombre de réunions de régulation dédiées à ce projet et fréquence de celles-ci

Publics

Parents de toutes les classes de l'école et des établissements scolaires. Groupes à constitution variable.







Organisation

L'ensemble des actions se déroule dans l'enceinte des écoles et établissements scolaires sur des temps de classe, lors d'activités péri-éducatives ou après la classe. L'équipe enseignante doit s'emparer de divers dispositifs nationaux existants en les adaptant au contexte du quartier et de l'Ecole :

- Mise en place d'un atelier sociolinguistique avec l'enseignante de l'Unité
 Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) + mise en place d'ateliers débats thématiques
- Mallette des Parents : Opération « classe ouverte en activité » : les parents viennent observer des temps de classe et se retrouvent en atelier avec des volontaires pour en parler.

L'équipe enseignante est accompagnée dans la mise en place des projets et autres actions spécifiques parmi lesquels :

- La semaine des parents.

Pendant cette semaine, seront mis en place des séances au sein des classes mais également des ateliers enfants/parents autour des thématiques suivantes : écrans et santé, utilité et dérives des nouvelles technologies... et seront proposées des activités alternatives telles que jeux de société, jeux sportifs, création de films, danses... Des tables rondes seront organisées avec différents partenaires de l'Ecole.

- Un accueil du matin dans les classes où les parents peuvent accompagner leurs enfants.
- Opération « études ouvertes » : les parents participent aux études encadrées avec leurs enfants.
- Diverses réunions (de rentrée dans chaque classe, de présentation de la SEGPA en cours d'année de CM2, de présentation du collège en fin d'année de CM2, en fonction de l'actualité du moment...)
- Participation à des événements ponctuels : Semaine du goût (petits-déjeuners en famille à l'école), Semaine de la presse, rencontres sportives, l'Art en fête ...
- Participation des parents d'élèves à l'organisation de temps conviviaux au sein de l'école : carnaval et repas de fin d'année
- Participation aux élections des représentants des parents d'élèves et aux conseils d'école
- Développer des actions autour de la lecture
- Ateliers jeux et prêts de jeux
- -Journée portes ouvertes laïcité (Cf. Fiche action 15)

Calendrier

- 1^{er} trimestre : organisation et proposition d'action auprès de nos partenaires
- 2^{ème} trimestre : Evènement « semaine des parents »
- 3^{ème} trimestre : prolongements et bilan







Besoins

- 1) Moyens humains
- 3 personnes qui coordonnent le projet : le directeur/chef d'établissement et coordonnateur REP +, le référent laïcité
- l'enseignante de l'UPE2A
- l'enseignant spécialisé (maître E).
- Les enseignants de l'école.
- Des partenaires.
- 2) Moyens financiers
- Financement Etat (PRE et Accompagnement éducatif), Collectivité de Saint-Martin (Café des Parents, Coup de Pouce Clé...)
- 3) Moyens matériels
- Les locaux de l'école et de l'établissement avec notamment une salle dédiée pour le Café des Parents.

Difficultés rencontrées

Certaines actions sont liées à des financements. Les restrictions budgétaires conjoncturelles pourraient remettre en cause leur pérennité.

Partenaires

Pour la mise en place du projet, nous pouvons nous appuyer sur différents partenaires. Le collège de secteur, le PRE, le CDDF, le CLSPD, UPESM, le délégué du Préfet, les associations de quartier qui proposent des ateliers autour de la parentalité...

Évaluation

Rédaction d'un bilan annuel tenant compte des indicateurs de réussite.







Bilan 2017

Un accueil du matin dans les classes où les parents peuvent accompagner leurs enfants :

- 1. Dans les TPS et les classes maternelles, au niveau institutionnel tous les matins et les soirs. De façon spécifique les TPS ont été accueilli par petit groupe en début d'année les parents ont été invités à rester la matinée et sur l'heure du repas à la cantine avec les enfants (sur la durée du mois de septembre).
- 2. Opération « études ouvertes » : les parents participent aux études encadrées avec leurs enfants au collège de Quartier d'Orléans.

Diverses réunions :

- 1. Réunions institutionnelles (rencontres parents-enseignants, conseil d'administration, conseil de classe, réunions d'informations...)
- 2. Présentation des lycées et des formations au collège de Mont des Accords (une après midi a été réservée aux parents)
- 3. Présentation du collège en fin d'année de CM2 (prévue en fonction du collège et/ou des écoles)
- 4. Réunion de présentation de l'enquête sur les rythmes scolaires avec la participation des parents sur l'enquête sommeil.

Participation à des événements ponctuels :

- 1. Semaine du goût avec un atelier à l'attention des parents animé par une nutritionniste (EMPU Jérôme BEAUPERE)
- 2. La journée des droits de l'enfant accueil des parents dans l'école, proposition d'atelier dans des langues différentes autour de la thématique du droit à l'éducation.
- 3. La « friendly race » course de relais organisée par l'école UNESCO Aline HANSON avec la participation des parents
- Le relais de « la fête de Saint-Martin » le 11 novembre permet une course avec la participation des parents, des enseignants, du personnel COM (EEPU Aline HANSON)
- 5. Journée « porte ouverte » et inauguration du magasin de la SEGPA.
- 6. Forum des métiers au collège de Quartier d'Orléans.
- 7. La représentation de Noël : présentation aux parents des activités artistiques en éducation musicale, danse et théâtre
- 8. Les graduations de fin de cycle maternelle et élémentaire.
- Parents accompagnateurs sur les activités scolaires (visites pédagogiques, natation...)
- 10. Participation des parents sur les actions tels que : « un point c'est tout », la journée de la laïcité, la semaine du handicap, rencontres sportives de l'USEP, l'Art en fête ...
- 11. Une opération « foire à tout » les derniers mercredis de chaque mois à l'école Flie GIBS.

Participation des parents d'élèves à l'organisation de temps conviviaux au sein de l'école :

- 1. Carnaval : atelier de création de costumes, de chorégraphie et encadrement le jour du défilé.
- 2. Le marché de noël, atelier jeux et de vente de petits objets (création des enfants).







Service de l'éducation

des collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Bilan 2017

- 3. Les marches des écoles, moment alliant le sport et un partage autour du petit déjeuner.
- 4. Le marché aux fruits, légumes et produits de la mer : activité pédagogique ou les marchands sont des parents d'élèves. L'ensemble des parents sont invités
- **Participation aux élections des représentants des parents d'élèves et aux conseils**
- 1. Dans l'ensemble des écoles et des établissements :







iaint-Barthélemy